

DES COMPTES 2019 DANS LE ROUGE

La Ville de Pully présente des comptes 2019 déficitaires de près de CHF 10.7 mios. Le budget prévoyait une perte de CHF 14.5 mios. Bien que meilleur que la prévision budgétaire, le résultat du bouclage des comptes 2019 peut cependant être qualifié de mauvais; il est la conséquence des effets conjugués de la révision de l'imposition des entreprises et de la modification du modèle péréquatif vaudois. Autre effet préoccupant, l'autonomie financière de la Commune diminue encore.

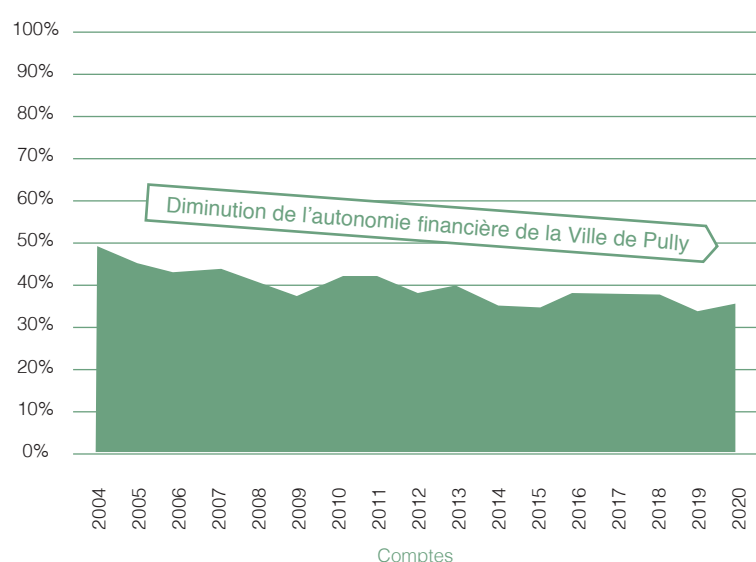
Avec des revenus de CHF 160'257'855.40 et des charges totales de CHF 170'994'274.13, la Ville de Pully présente des comptes 2019 déficitaires de CHF 10'736'418.73. Le budget 2019 prévoyait un déficit d'environ CHF 14.5 mios. Les charges maîtrisables ont été inférieures aux prévisions du budget (-5.1%). Elles regroupent entre autres les dépenses liées au personnel communal (-2.6% par rapport au budget 2019), à l'achat de biens, services et marchandises (-6.5%), ainsi que les aides et subventions (-10.8%). Comparées aux comptes 2018, les charges maîtrisables sont également en diminution de l'ordre de 2.2%, ce qui confirme la bonne maîtrise de ces charges et les efforts constants de l'Administration pour les faire baisser. Les charges non maîtrisables sont la cause principale de ces chiffres rouges. Celles-ci sont en hausse de 10.4% par rapport aux comptes 2018, et de 18.9% par rapport aux comptes 2017.

Globalement, les charges sont supérieures de 0.2% et les revenus plus élevés de 2.6% par rapport au budget 2019 (y compris les crédits supplémentaires). Par rapport aux comptes 2018, on constate une progression du total des charges d'environ 6.8% et une augmentation des revenus de l'ordre de 1.3%.

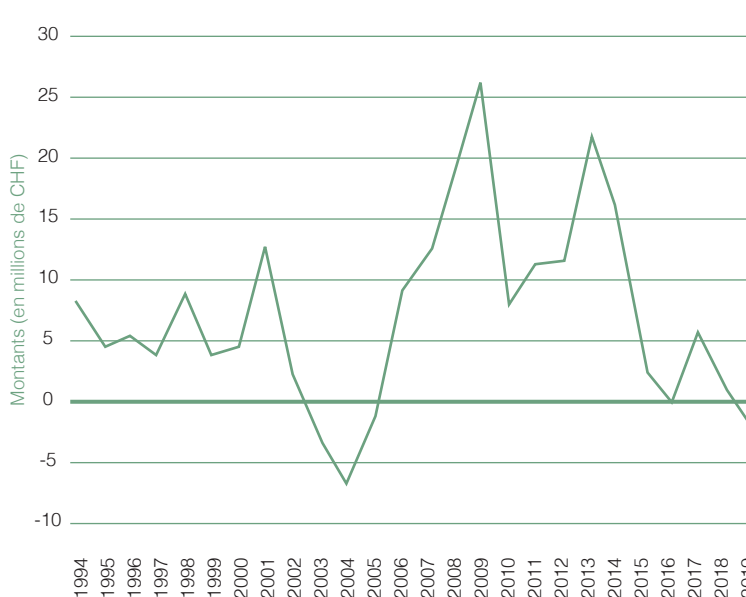
Une augmentation inévitable de la dette communale

Suite à quatre exercices très mitigés, la dette communale a augmenté durant l'année 2019. Elle a ainsi progressé de CHF 20.0 mios pour se situer à CHF 115.0 mios au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'endettement par habitant est passé de CHF 5'181.10 à CHF 6'217.90.

Indice d'autonomie financière



Evolution de la capacité d'autofinancement depuis 1994



Pour la première fois depuis longtemps, la marge d'autofinancement est négative. Ceci veut dire que durant l'année 2019, Pully n'a pas été en mesure de financer entièrement son fonctionnement et a dû recourir à l'emprunt pour financer une partie de son fonctionnement et également l'entier des investissements consentis.

Une inexorable diminution de l'autonomie financière

Une tendance marquée d'année en année qui n'augure rien de bon et restreint inexorablement la marge de manœuvre de la Municipalité dans sa gestion des finances communales, c'est le constat qui découle du graphique ci-contre montrant la baisse des charges maîtrisables sur les 15 derniers exercices. En effet en à peine plus d'une décennie, la Ville de Pully a vu la part de ses charges maîtrisables diminuer de près de 15% sur la masse totale de ses charges (qui correspond à la somme des charges « maîtrisables » et « non maîtrisables »).

Rens.: Claude-Alain Chuard, Chef du service des finances à la Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles, finances@pully.ch, 021 721 31 34

DES PLACES EN PLUS POUR PARQUER SON VÉLO À PULLY

La Ville de Pully a lancé au début du mois de juin son projet d'implantation de nouvelles places de parking pour vélos, qui vise à quasiment doubler la capacité de parcage sur son territoire et soutenir ce mode de déplacement à Pully.

Répondant à la forte demande des usagers, ce sont donc une quinzaine de parkings supplémentaires (environ 150 nouvelles places) qui seront aménagés progressivement d'ici à fin 2021. A l'issue de ce projet, Pully comptera environ 300 places réparties dans une trentaine de parkings.

Les nouveaux sites correspondent à des pôles d'attractivité de Pully (gares, commerces, parcs, établissements scolaires, installations sportives et rives du lac) où les installations sont inexistantes, insuffisantes ou vétustes. L'association PRO VELO a participé à un repérage sur le terrain des sites adaptés.

L'objectif étant d'offrir des parkings à vélos le plus près possible des lieux fréquentés par les utilisateurs, un grand nombre de sites a été choisi, avec un nombre restreint de places par site (environ 4, excepté à certains parkings). Outre les infrastructures de parking, des pompes à vélos en libre-service seront également installées le long d'axes fréquentés par les cyclistes. Voici ci-contre les premiers parkings déjà installés :

- Piscine de Pully-plage
- Restaurant du Port
- Esplanade de Chantemerle
- Gare CCF Nord, accès ouest
- Place de la Clergère

Rens.: Direction des travaux et des services industriels, Solène Gomez, dtsi@pully.ch, 021 721 31 11

Sommaire

Editorial

Comptes 2019

Des places en plus pour son vélo

Un bateau pirate au Quai Milliquet !

COVID-19 : l'exemple de Pully

Douche « économique »

Agenda

Editorial

Une part importante de cette édition est consacrée à l'analyse des comptes 2019, une année marquée par la dégradation de la situation financière de la Ville. Faudrait-il pointer du doigt une gestion trop laxiste et dispendieuse des affaires communales par la Municipalité ? Une réponse objective à cette question passe par une analyse du détail de nos dépenses, qui montre sans équivoque que le mauvais résultat financier est dû à l'effet dévastateur de notre participation à la facture sociale cantonale. Une participation qui explose littéralement pour deux raisons : l'augmentation constante du montant total de ces dépenses et le changement des règles de répartition entre les communes, qui pénalise lourdement celles qui, comme Pully, sont dites « à forte capacité financière ». Cette charge cantonale a pris une telle proportion qu'elle peut être qualifiée de confiscatoire ; elle nous oblige à recourir à l'emprunt sur les marchés financiers, non seulement pour des investissements nécessaires, mais aussi pour une part de notre budget de fonctionnement, ce qui est contraire aux règles de bonne gestion. Malheureusement, les dépenses sur lesquelles nous pouvons agir (charges maîtrisables) ne représentent que 35 % de notre budget ; elles sont restées stables ces cinq dernières années, voire en légère diminution pour le budget 2020. Il faut également relever que nos dépenses d'investissement sont supportables et ne sont pas à l'origine de la dégradation de nos finances. Elles impactent notre budget annuel par leur amortissement et par les intérêts des emprunts nécessaires. Cette dépense représente seulement 4 % du total de nos dépenses et 11 % de nos charges dites « maîtrisables ». De plus, toutes les dépenses d'investissements font l'objet d'une priorisation stricte, lors d'une appréciation faite dans un premier temps par la Municipalité, mais qui doit évidemment être ensuite partagée et validée par le Conseil communal dans le cadre du processus démocratique usuel. Dans ce contexte, la Municipalité s'est vue contrainte d'agir également sur le plan des recettes fiscales ; l'ajustement du taux d'imposition 2020 accepté par le Conseil communal est toutefois loin de combler le manque de financement. Mais l'effort demandé aux contribuables est l'une des composantes nécessaires au maintien des conditions permettant de proposer des prestations que la population d'une ville de plus de 18'000 habitants est en droit d'attendre.

GIL REICHEN
Syndic

Impressum

Edition: Municipalité de Pully – juin 2020
Graphisme: www.enzed.ch
Tirage: 11'000 exemplaires
Comité de rédaction: G. Reichen, Ph. Steiner, J. Beaud Turin, A. Piolino, M. Ryser
Impression: PCL Presses Centrales SA, 1020 Renens, sur papier certifié FSC Polyval, entreprise sociale à vocation industrielle
www.pully.ch, communication@pully.ch,
www.facebook.com/VillededePully
Instagram: @VillededePully
021 721 31 11



50% d'économies sous la douche, une contribution active pour l'environnement !

Saviez-vous qu'une douche chaude de 5 minutes consomme en moyenne 80 litres d'eau ? Pour réduire votre consommation d'eau par deux sans effort ni perte de confort, la Ville de Pully vous propose un pommeau de douche « économique » au prix préférentiel de CHF 10.- au lieu de CHF 37.- en le commandant sur www.pully.ch/ecowatt

Rens. : Direction des travaux et des services industriels, Stève Bonjour, energie@pully.ch, 021 721 31 11

Les pommeaux sont envoyés par la poste, dans les 3 semaines, avec un bulletin de versement. Offre valable jusqu'au 31 décembre 2020 et réservée aux habitants de Pully (une commande par ménage).

Un bateau pirate au Quai Milliquet !



Les travaux de réaménagement de la place de jeux du Quai Milliquet sont terminés et les enfants pourront apprécier son ouverture dès le 27 juin. Pour rappel, c'est un préavis voté par le Conseil communal en octobre 2018 qui a permis la réalisation de ce projet. Autrefois parsemé de quelques jeux devenus désuets, ce nouvel univers aux allures de grand bateau-pirate s'ouvre sur le lac pour le plus grand bonheur des âmes navigatrices. C'est agrippés à la barre que certains commandent l'équipage, tandis que les guetteurs, plus agiles, grimpent dans la vigie pour veiller sur l'ennemi. Sur le pont avant, le bateau prend l'eau et il faut vite écopier en creusant des sillons dans le sable. Pas de panique à l'arrière, on se balance au-dessus des vagues tout en prenant l'air. Quelques bancs en bois sont disposés pour la détente des accompagnants tandis que des arbres d'ombrage prendront place dès cet automne. Grâce à l'emploi de matériaux naturels tels que le sable, le gravier et le bois, le projet répond aux dernières normes de sécurité tout en s'inscrivant parfaitement dans son contexte lacustre.

Rens. : Nicolas Leuba, Conseiller municipal en charge de la Direction de l'urbanisme et de l'environnement, 021 721 31 11, 079 401 10 11

Agenda

Musée d'art
Exposition Paris en fête : Toulouse-Lautrec, Matisse, Dufy... prolongée jusqu'au 26 juillet.
Visite virtuelle de l'exposition depuis le site internet du Musée d'art.
Exposition La collection d'art Helvetia du 11 septembre au 6 décembre.
Vernissage le 10 septembre
Informations sur www.museedartdepully.ch
Archéolab
Exposition Crime à la romaine dès le 27 septembre. Vernissage le 26 septembre
Informations sur www.archeolab.ch
Fermeture de la piscine de Pully-Plage
Dès le 22 septembre
Ouverture de la piscine couverte
Dès le 22 septembre
Prochaines séances du Conseil communal
Me 30 septembre, 20h
Me 28 octobre, 20h
Me 18 novembre, 20h
Me 9 décembre, 18h
Plan canicule www.vd.ch/canicule

Entre fin février et début mars, la pandémie de coronavirus COVID-19 s'est rapidement propagée à travers la Suisse, nécessitant une réaction rapide des autorités. A l'instar des autorités fédérales et cantonales, la Ville de Pully a réagi au plus vite, mettant en place dès le 1^{er} mars une Cellule communale de conduite formée du syndic, du secrétaire municipal, de trois chefs de service, du commandant de Police et de la déléguée à la communication. Depuis le 16 mars, cette cellule de conduite a été étendue à toute la Municipalité et à l'ensemble des chefs de service. En outre, une série de mesures visant à protéger la population ainsi que le personnel de l'administration a été immédiatement mise en place. Retour sur la gestion de cette crise historique.

temps normal. En tout, trois communiqués officiels et sept publications Facebook ont été réalisés. La page d'accueil du site internet de la Ville a été retravaillée, afin d'indiquer en priorité les informations sur le coronavirus utiles à la population.

Nos lecteurs l'auront remarqué, le numéro du journal communal de mars a été annulé, pour deux raisons: tout d'abord, la quasi-totalité de son contenu portait sur des événements ou initiatives qui ont été annulés, et ensuite, car il n'était pas possible, pour de raisons de planning éditorial et d'impression, de l'utiliser comme média de crise.

CHF MESURES ET EFFETS ÉCONOMIQUES

La Ville de Pully a souhaité soutenir les entreprises et commerces locataires de surfaces dont elle est propriétaire, qui sont confrontés à une situation économique lourde et extraordinaire. Ainsi, elle a provisoirement suspendu le paiement des loyers dus pour les mois d'avril et mai par les locataires de ses locaux commerciaux dont l'activité a été interdite ou fortement impactée par les mesures fédérales et cantonales et qui, de ce fait, se trouvent en difficulté.

Les différents moyens mis à disposition par la Confédération et le Canton pour faire face à cette situation extraordinaire, tels que les fonds pour le sport ou pour la culture, ont été relayés aux associations sportives et culturelles.

Une page spéciale du site web de la Ville listant les commerces pullériens proposant des livraisons et un service à l'emporter a été créée et tenue à jour, en collaboration avec les commerçants.

Début mai, la Ville a également publié sur son site web des pages spécialement destinées aux entreprises, indépendants et commerçants impactés par la pandémie du Covid-19. Par ce biais, elle souhaite présenter l'ensemble des aides fédérales et cantonales auxquelles ils peuvent prétendre. Ces pages sont mises à jour en fonction de l'évolution des mesures sanitaires et de soutien à l'économie.

FERMETURES ET ADAPTATIONS DES INFRASTRUCTURES

Afin de respecter les normes établies par la Confédération en matière de distanciation sociale, la Municipalité a décidé dès le 17 mars de la fermeture des différentes installations sportives et des lieux culturels de la Ville, ainsi que du marché. La liste complète de ces sites a été publiée et tenue à jour sur le site internet de la Ville.

La collecte des déchets ménagers a eu lieu de manière régulière, avec les précautions nécessaires pour garantir le respect des règles sanitaires. La déchèterie de la Perraudettaz a été fermée au plus fort de la crise, et celle des Gavardes est restée ouverte mais son utilisation est très limitée.

En ce qui concerne les chantiers, la Ville a strictement appliqué les directives fédérales et cantonales; elle ne les a donc pas formellement interdits mais a exigé que les prescriptions de protection sanitaires soient respectées. Par ailleurs, la Ville a reporté l'ouverture de nouveaux chantiers dont elle est maître d'ouvrage.

Retour progressif à la normale

Par paliers, dès le 27 avril, les différents commerces et prestations de la Ville ont pu rouvrir leurs portes. De manière générale, la population a très bien respecté les règles du déconfinement et continue de le faire. La Municipalité de Pully remercie tous les citoyens et l'ensemble de son personnel communal pour leur engagement et leur soutien.

LA CULTURE, DIFFÉREMENT

Les entités culturelles de la Ville ont réagi rapidement pour proposer des prestations adaptées à la situation exceptionnelle. Ainsi, il est possible de voir l'exposition « Paris en fête » depuis chez vous! Grâce à l'exposition virtuelle, profitez d'une visite salle par salle, jalonnée d'images, de notices, d'audios, de vidéos et de liens web pour approfondir les sujets qui vous intéressent. L'Archéolab propose une initiative similaire. Plus d'informations sur www.museedartdepully.ch et sur www.archeolab.ch. Par ailleurs, le Musée d'Art de Pully a rouvert le 12 mai et prolonge l'exposition « Paris en fête » jusqu'au 26 juillet.

Quant à la Bibliothèque, non seulement elle a gardé le lien avec ses lecteurs en organisant ses groupes de lecture par vidéoconférence et les lectures d'histoires aux enfants sur les réseaux sociaux (tous les mercredis à 10h30), et sa réouverture mi-mai a vu la mise en place d'un service de livraison (5 documents max.) pour les personnes de plus de 65 ans à risque résidant à Pully. Toutes les infos sur www.bibliotheque.pully.ch.

GESTION DE LA PANDÉMIE DU COVID-19 : L'EXEMPLE DE PULLY

FERMETURE DES GUICHETS ET FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION

La Municipalité a décidé la fermeture de tous les guichets de l'administration depuis le mardi 17 mars. Les guichets ont pu rouvrir le lundi 11 mai. Afin de garantir des prestations à la population, durant la période de fermeture, l'administration est restée joignable par téléphone et par e-mail. Des affichettes donnant ces informations ont été posées sur les portes des guichets et l'information publiée simultanément sur le site web et les réseaux sociaux. Le personnel de l'administration a continué à travailler quotidiennement, en grande partie en télétravail, pour garantir le bon fonctionnement des services publics. Les solutions mises en place très rapidement par le Service informatique de la Ville se sont avérées très performantes, notamment en matière de vidéoconférence ou de partage de dossiers.

La population a bien compris et respecté ces mesures, contactant l'administration par les moyens mis à sa disposition. Les plans de continuité ont été mis en place à la mi-mars, pour assurer les prestations de l'administration, tout en respectant les directives fédérales et cantonales. Chaque direction a donc concentré ses effectifs, hiérarchisant et, si besoin, réorganisant ses tâches, tout en favorisant au maximum le travail à domicile. Certains collaborateurs (personnes à risque, parents dans l'obligation de s'occuper de leurs enfants, apprentis) ont été libérés de l'obligation de travailler durant la période de confinement.

Concernant le personnel sur le terrain, des équipes de piquets ont été organisées par tournus pour assurer les missions prioritaires.

D'une manière générale, les collaboratrices et collaborateurs pouvant difficilement exercer leur activité depuis chez eux ont mis en place, avec leur hiérarchie, des façons différentes de travailler. Par exemple, en se portant volontaires pour la ligne téléphonique d'entraide (voir point suivant) ou encore, pour les collaboratrices et collaborateurs de la Bibliothèque, en proposant les rencontres avec les lecteurs (groupes de lecture) par vidéoconférence.

En résumé, la grande majorité des collaboratrices et collaborateurs de la Ville n'a pas arrêté de travailler, malgré la pandémie, même si leurs activités se sont parfois déroulées selon de nouvelles modalités. Ainsi, bien que les guichets aient été fermés, toute l'énergie nécessaire a été déployée pour que l'administration fonctionne et pour répondre au mieux aux besoins des citoyens.

ENTRAIDE SOCIALE

La Ville de Pully a très rapidement mis sur pied différents dispositifs.

Elle a ouvert, le 25 mars, une hotline pour les seniors et les personnes à risque, active au plus fort de la crise du lundi au vendredi de 8h à 12h. Des bénévoles recrutés parmi les employés de la Ville se sont ainsi rendus disponibles pour fournir des denrées alimentaires ou d'autres demandes de première nécessité à domicile. Tous les habitants de Pully âgés de 65 ans et plus ont reçu un courrier les informant de ce dispositif.

Deux autres initiatives locales pour mettre en relation les personnes qui ont besoin d'aide et celles qui peuvent en donner ont été promues:

- Plateforme d'entraide: sur la plateforme www.villedepully.glideapp.io/, une page a été créée pour Pully.
- Affiche « Plus forts ensemble »: Pro Senectute a invité la population à témoigner sa solidarité en se mettant à disposition de son voisinage âgé ou à risque pour faire des courses, ou simplement discuter par téléphone, en s'annonçant via une affiche à télécharger sur le site web de la Ville.

Le bureau de la Communication a reçu de nombreuses offres spontanées de particuliers ou d'associations signalant leur disponibilité. Chaque demande a reçu une réponse la remerciant et l'aiguillant vers les plateformes de solidarité.

Par ailleurs, la Municipalité a soutenu la proposition de la Paroisse de faire sonner les cloches du Prieuré dès le 23 mars, tous les soirs à 19h, en solidarité avec les personnes touchées par l'épidémie; ce geste symbolique a été très bien accueilli par la population et repris dans les médias.

INFORMATIONS À LA POPULATION

Des informations pratiques ont été régulièrement publiées sur le site internet de la Ville de même que des communiqués. Ces contenus ont été partagés sur les réseaux sociaux, où ils ont rencontré une audience et un relais plus élevés qu'en